Le Grain de sable

N° 418 – Vendredi 18 avril 2003

DES FICTIONS ET DES FAITS

Dans ce numéro

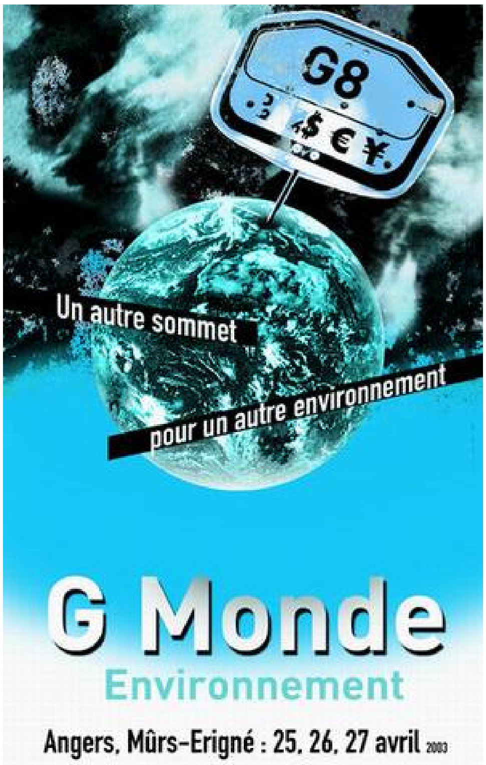


Illustration uniquement disponible dans la version PDF.
« G MONDE Environnement » Angers, Mûrs-Erigné 25, 26 et 27 avril - http://www.gmonde-env.org/

G8 – Fictions et faits

Par Benoit Lebrun, Jocelyne Mallet et Gérard Surdez

Extrait – Document complet sur www.attac.info/g8evian (documents, programme, informations et système de petites annonces automatiques pour offres et demandes concernant les transport et l'hébergement)

Insécurité [1]Internationale, Criminalité et Terrorisme

Sécurité internationale et règlement des conflits :

La sécurité est assimilée par le G8 avant tout à la "stabilité politique et économique dans les régions de production et de transit de l'énergie" (1998), affirmation

renouvelée en 2002 sur le renforcement du "système de transport mondial". "Le règlement pacifique des différends conformément à la Charte de l'ONU" est revendiqué en 2000 dans la déclaration d'Okinawa intitulée "Vers un XXIe marqué par une plus grande stabilité mondiale". Or, si un certain nombre de conflits ont disparu pendant cette période, certains perdurent malgré les multiples résolutions des Nations-Unis pour y mettre un terme. C'est notamment le cas du conflit israélo –palestinien : Sur 91 violations des résolutions de l'ONU, Israël en totalise 32. Se féliciter "des résultats considérables obtenus dans le cadre du processus de paix au Moyen Orient" (1996) semble a priori hors de propos aujourd'hui.

Mais c'est aussi le cas au Cachemire, au Caucase[2], dans l'Ogaden parmi les plus anciens.

La fin d'un conflit n'est pas forcément le signe d'une amélioration de l'état de la population : Le Nicaragua est passé de la 60e place en 1990, après 10 ans de conflit armé, à la 106e en 2000, sur l'échelle de Développement Humain (Rapport 2001 du PNUD).

La création d'une Cour Pénale Internationale destinée à juger les crimes de guerre et de génocide a été approuvée par 120 pays en 1998. 7 pays pourtant ont voté contre : USA, Israël, Bahreïn, Inde, Chine, Qatar et Vietnam. Explication de l'ambassadeur US : "Le tribunal fait courir un risque à ceux qui endossent la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationale" (ex.: les bombardements américain sur l'Irak sans mandat de l'ONU). Les crimes contre l'humanité, définis comme "tout acte inhumain commis contre toute population civile" sont également de la compétence de la CPI qui y a ajouté les actes à caractère sexuel même commis en dehors de tout conflit armé. On sait que les troupes d'occupation US aux Philippines comme au Japon ont été accusées de tels crimes par les populations locales. La loi française qui reconnaît l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité ne l'a pas étendu aux crimes de guerre.

Les USA ne reconnaissent pas non plus la Cour Internationale de Justice de La Haye. Ce sont surtout les pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est qui utilisent ses services alors que l'Union Européenne, les USA et le Japon, surreprésentés parmi les juges, ne s'y reportent que rarement.

Non-prolifération, maîtrise des armements et désarmement [3] :

Si, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, l'entente sur l'élimination du plutonium entre les USA et la Russie a bien constitué une démarche visant "à tirer parti de cette coopération" (2000), la prolifération des mines anti-personnel demeure [4].

Quant à demander à "faire preuve de retenue dans les exportations d'armes conventionnelles (2000), ce ne peut être que grande naïveté ou hypocrisie.

Criminalité transnationale organisée et "Terrorisme" :

Si les déclarations sur la " lutte contre le terrorisme" liée à "la criminalité transnationale organisée" sont bien antérieures à l'attaque contre les tours du World Trade Center de New York, elles ont pris un nouveau tour depuis lors. D'abord dirigée contre quelques "Etats-voyous", la lutte vise désormais autant des groupes d'individus que des Etats.

A Kananakis en 2002, relever les "défis que représentent la lutte contre le terrorisme" est devenu la première et principale préoccupation du Sommet. Cette lutte est désormais sans limite. Non seulement le droit international n'est plus appliqué en cette matière (les "talibans" en attente de procès à Guantanamo) mais certains citoyens commencent à être considérés comme "terroristes" ou tout au moins comme leurs complices conscients ou non. Ainsi à Gênes, le G8 déplore "la violence" d' "une minorité irresponsable", qui regroupait cependant plus de 300.000 personnes venues lui crier leur opposition à des décisions politiques arrêtées en leur nom sans la moindre concertation. Contrairement à ce qu'il déclare, le G8 n'y a pas défendu "le droit à la protestation pacifique". Et c'est bien parce que cette foule savait que le G8 n'a jamais cru "à l'importance fondamentale d'un débat public" qui n'a encore jamais eu lieu, qu'elle est venue en faire le siège pour tenter de se faire entendre et obtenir un début de dialogue.

On peut rapprocher cette inquiétude des milieux gouvernementaux vis-à vis de l'opinion publique de celle des milieux d'affaires transnationaux. "L'émergence de groupes activistes [parmi] les citoyens exprimant leurs profondes préoccupations, risque d'affaiblir l'ordre public, les institutions légales et le processus démocratique. Ce que nous mettons en question, c'est la prolifération de groupes activistes" "en dehors des syndicats, organisations de consommateurs et d'autres groupes qui méritent le respect [avec lesquels] le monde des affaires est habitué à travailler." (Déclaration de Genève de 450 dirigeants de sociétés transnationales adoptée en Septembre 1998 lors du Geneva Business Dialogue organisé par la CCI [5]. Et de proposer l'établissement "de règles pour clarifier la légitimité de nombreuses ONG engagées dans le dialogue public et qui proclament représenter les intérêts de larges secteurs de la société civile" (Rapport remis au G8 17/05/98).

Ce qu'ils ne pouvaient imaginer à cette époque, c'est la présence de plus en plus importante de ces "syndicats" et "organisations de consommateurs" dans les manifestations qu'ils dénonçaient.

Fraude financière internationale :
Le G8 se déclare résolu à vouloir combattre la corruption. Mais ce n'est qu'à partir de 2000 qu'il semble comprendre qu'une "plus grande coopération judiciaire est nécessaire" pour poursuivre les crimes

financiers. C'est également à la fin de la dernière décennie que le G8 commence à s'intéresser au lien entre évasion fiscale, blanchiment de capitaux[6] et centres financiers offshore[7] et charge le GAFI[8] des mesures qui s'imposent.

Mais le GAFI présente-t-il toutes les garanties d'efficacité pour cette tâche ?

Le GAFI a retiré les Bahamas, les îles Caïmans, le Liechtenstein et Panama de sa liste des "territoires non coopératifs" sans vérifier la mise en œuvre des mesures anti-blanchiment promises par ces Etats. En Octobre 2002, la Russie a été "miraculeusement" rayée de la "liste grise" du GAFI.

La nouvelle loi Patriot Act d'Octobre 2001, votée après les attentats du 11 Septembre, interdit aux banques et aux sociétés de courtage américaines d'accepter de l'argent d'une banque écran située dans une île off-shore. Cette loi comporte pourtant de sérieuses lacunes : par exemple, un client étranger d'une banque a littéralement le pouvoir d'enquêter sur lui-même en signant un certificat comme quoi il ne représente pas une société écran ou bien les règles du Trésor autorisent une banque US à accepter des dépôts provenant d'une banque off-shore si ¼ des parts de celle-ci sont détenues par une banque réelle.

Les experts de l'ONU[9] ont montré que, malgré le vote de la résolution 1390 de Janvier 2002, à peine 10 Millions $ supplémentaires ont été gelés.

Annexe 6 – Déclarations du G8 (extraits)

1996-2002 Extraits

Sécurité internationale et règlement des conflits :

Nous reconnaissons l'importance d'une stabilité politique et économique solidement implantée dans les régions de production et de transit de l'énergie (§9 Birmingham 1998)

Nous nous sommes entendus sur une série de mesures de coopération…pour renforcer la sécurité et l'efficacité du système de transport mondial. (Kananaskis 2002)

Nous sommes convenus de la nécessité d'oeuvrer en priorité à la réduction des tensions et au règlement des conflits. (" Déclaration du Président" Lyon 1996)

Avançons tous ensemble, pleins d'espoir, vers un XXIe siècle caractérisé par plus de prospérité, de paix de l'esprit et de stabilité. (§5 Okinawa 2000).

Tous les membres de la communauté internationale devraient chercher à favoriser le règlement pacifique des différends conformément à la Charte des Nations Unies.(§71 Okinawa 2000)

Non-prolifération, maîtrise des armements et désarmement :

Nous affirmons notre volonté de conclure un Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT). (I. §3 Lyon 1996)

Nous poursuivrons notre coopération …en particulier le projet franco-germano-russe visant la construction en Russie d'une usine pilote pour la fabrication de combustible MOX [10] (§74 Denver 1997)

Nous sommes déterminés à appliquer les conclusions auxquelles la Conférence a abouti, y compris la mise en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT).(§73 Okinawa 2000)

Nous nous félicitons de la ratification du CTBT par la Russie. L'entente sur l'élimination du plutonium conclue entre les États-Unis et la Russie constitue à cet égard un point de repère essentiel. Notre démarche suivante devrait tirer parti de cette coopération .(§74 Okinawa 2000).

Nous appelons tous les Etats à ne négliger aucun effort pour éliminer le fléau que constituent la prolifération et l'usage indiscriminé des mines anti-personnel. (I. §3 Lyon 1996)

Nous avons renforcé notre coopération sur la non-prolifération, les mines terrestres antipersonnel, la criminalité transnationale organisée, la lutte contre le terrorisme (Rapport des Ministres des A.E, Denver 1997)

Tous les États devraient adhérer au Protocole renforcé sur les mines (§82 Denver 1997)

Nous avons lancé le nouveau Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes..(Kananaskis 2002)

Nous allons lutter contre le trafic illicite d'armes à feu. (§41 Denver 1997)

Nous invitons la communauté internationale à faire preuve de retenue dans les exportations d'armes conventionnelles (§72 Okinawa 2000)

[Nous considérons] que la préservation et le renforcement du Traité sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques constituent la pierre angulaire de la stabilité.(§74 Okinawa 2000)

Moyen-Orient :

Nous nous félicitons des résultats considérables obtenus dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient au cours des dernières années : des accords historiques entre Israël et les Palestiniens. Nous accueillons avec satisfaction les mesures prises par le Gouvernement israélien pour alléger le bouclage de la

Cisjordanie et de Gaza. Nous appelons de nos voeux la levée totale de ce bouclage. Nous demandons instamment à toutes les Parties d'honorer leurs engagements, notamment les accords déjà signés, et de poursuivre leurs efforts en faveur d'une paix globale fondée sur le processus de Madrid, sur le principe de la terre contre la terre. (II. §3 Lyon 1996)

Nous pressons les dirigeants israéliens et palestiniens de ne pas prendre de mesures unilatérales qui détermineraient à l'avance l'issue des négociations sur le statut final.(Déclaration Birmingham 1998)

Nous avons souligné notre détermination à oeuvrer pour favoriser la paix au Moyen-Orient, sur la base de notre vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte. (Kananakis 2002)

Nous nous félicitons du dialogue de haut niveau qui commence à s'établir entre l'Inde et le Pakistan (§79 Denver 1997)

Criminalité transnationale organisée :

Chacun mérite de vivre à l'abri de la menace du crime (§42 Okinawa 2000)

Tous les pays peuvent bénéficier de l'amélioration de la sécurité grâce à une lutte efficace contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée (I. Lyon 1996)

La lutte contre la criminalité transnationale organisée sera une de nos priorités dans l'avenir prévisible (§38 Denver 1997)

Nous saluons les mesures prises par le Groupe de Lyon du G8 pour mettre en oeuvre ses 40 recommandations sur le crime organisé transnational (§20 Birmingham 1998)

Nous sommes disposés à réfléchir sur les problèmes d'éthique et de criminalité soulevés par les réseaux mondiaux de communication (I. §6 Lyon 1996)

Nous concentrerons notre attention sur les enquêtes sur les personnes se livrant à la criminalité technologique (§40 Denver 1997)

Nous convenons d'appliquer sans délai les dix principes et le plan d'action en dix points arrêtés par nos Ministres sur la criminalité technologique (§21 Birmingham 1998)

Préoccupation devant l'accroissement de la menace mondiale posée par le trafic et la consommation de drogues illicites. (§44 Okinawa 2000)

Nous soutiendrons de nouveaux efforts visant le partage de données pertinentes sur le blanchiment d'argent [dans le cadre du trafic de drogues] (§43 Denver 1997)

Nous demandons à nos ministres de rendre compte progrès réalisés …sur la criminalité technologique, des mesures prises contre le blanchiment de fonds… (§22 Birmingham 1998)

Nous devons adopter une approche concertée face à la criminalité technologique qui menace sérieusement la sécurité et la crédibilité de la société mondiale de l'information. (§43 Okinawa 2000)

Le Terrorisme :

Faire obstacle aux activités des terroristes et de ceux qui les soutiennent, notamment les activités visant à recueillir des fonds ("Déclaration sur le terrorisme", Lyon 1996).

Nous avons suscité une amélioration des normes internationales pour la sécurité des aéroports, la détection des explosifs (§45 Denver 1997)

Nous avons engagé tous les États à adhérer aux conventions internationales …visant à éliminer le terrorisme international d'ici l'an 2000. (Rapport des Ministres des A.E. § 26 Denver 1997).

Nous allons poursuivre ces efforts au cours de l'année qui vient et étendre notre coopération antiterroriste à d'autres sphères critiques. (Rapport des Ministres des A.E. §27 Denver 1997)

Nous lançons un appel en vue d'un renforcement d'urgence… à l'amélioration des mesures contre le financement des activités terroristes. (§78 Okinawa 2000)

Nous exprimons notre inquiétude devant la poursuite des activités terroristes dans de nombreuses régions. (§79 Okinawa 2000)

Nous sommes déterminés à mener une action …de grande envergure pour priver les terroristes de tout soutien …et réduire la menace que posent les attaques terroristes. (Kananaskis 2002)

Nous nous sommes entendus sur une série de six principes sur la non-prolifération visant à empêcher les terroristes — ou ceux qui les appuient — d'acquérir ou de mettre au point des armes nucléaires, chimiques, radiologiques et biologiques, des missiles, ainsi que les matières, le matériel ou la technologie qui s'y rattachent. (Kananaskis 2002)

La Sécurité face aux Manifestations internationales :

En raison des menaces terroristes et autres à la sécurité des grandes manifestations internationales, nous allons partager l'information et les expériences dans ce domaine. Les États-Unis tiendront une conférence …afin d'échanger des informations sur les pratiques de sécurité les plus efficaces pour les

grandes manifestations internationales spéciales. (Rapport des Ministres des A.E., §30 Denver 1997)

Nous sommes reconnaissants aux citoyens de Gênes pour leur hospitalité et déplorons la violence, la perte de vie et le vandalisme irresponsable qu'ils ont dû endurer… nous défendrons le droit à la protestation pacifique. Toutefois, nous ne pouvons pas laisser une minorité violente perturber nos discussions sur les graves questions qui se posent dans le monde (§35 Gênes 2001)

À titre de dirigeants démocratiques responsables envers nos citoyens, nous croyons à l'importance fondamentale d'un débat public ouvert sur les grands problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées.(§2 Gênes 2001)

La fraude financière internationale :

Rechercher les moyens de faciliter l'échange d'informations sur les délits financiers graves et les infractions à la réglementation…dans le respect de nos systèmes juridiques nationaux. (I.§15 Lyon 1996)

Nous sommes résolus à combattre la corruption dans les transactions commerciales internationales, qui nuit à la transparence et à l'équité et dont le coût économique et politique est élevé. (II.§26 Lyon 1996)

Nous notons avec satisfaction l'engagement … de criminaliser la corruption des fonctionnaires étrangers, de manière efficace et coordonnée. (§27 Denver 1997 "Défis financiers et économiques mondiaux")

Nous convenons de la nécessité d'examiner des façons de combattre la corruption officielle découlant des importantes sommes d'argent criminel en circulation. (§21 Birmingham 1998)

Le GAFI devrait prendre des mesures concrètes pour amener les centres financiers offshore…à se conformer aux quarante recommandations formulées à l'égard du blanchiment. (§21 Cologne 1999)

Nous saluons les progrès qu'ont réalisés l'OCDE et le GAFI pour explorer plus avant les liens entre la fraude et l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux (§23 Cologne 1999)

Nous proclamons notre engagement à prendre toutes les mesures nécessaires pour combattre efficacement le crime financier conformément aux normes internationales.(§45 Okinawa)

Nous préparerons, aux Nations Unies, le lancement de négociations sur un nouvel instrument contre la corruption. (§46 Okinawa)

Pour mieux enquêter sur les crimes et poursuivre les criminels, une plus grande coopération judiciaire est nécessaire. (§47 Okinawa 2000)

Nous accordons une importance spéciale aux questions du blanchiment de l'argent et de la criminalité financière, et notamment aux problèmes engendrés par les centres financiers offshore. (§21 Birmingham 1998)

Amener les centres financiers offshore à se conformer aux normes de réglementation internationalement acceptées et collaborer …à la lutte contre le blanchiment d'argent. (§7 C Cologne 1999)

Nous réaffirmons nos inquiétudes relativement aux problèmes soulevés par …de nombreux centres financiers offshore, dans le contexte de la lutte contre le blanchiment d'argent. (§19 Cologne 1999)

1991-1995 Extraits

Nous travaillerons ensemble pour dissuader et combattre le terrorisme par tous les moyens possibles dans le cadre du droit international. (§15 Londres 1991)

Les changements politiques en Europe centrale et orientale…ont accru la menace d'un usage abusif des drogues et favorisé le développement des trafics illicites (§59 Londres 1991)

Nous invitons instamment tous les pays à participer à la lutte internationale contre le blanchiment de l'argent de la drogue et à s'associer aux travaux du GAFI. (§61.a Londres 1991)

Nous pensons qu'un aspect essentiel d'un bon gouvernement et d'une politique économique saine tient dans la modération du niveau des dépenses militaires (§6 Londres 1991)

Nous sommes profondément préoccupés par la prolifération des armes nucléaires, biologiques et chimiques (§7 Londres 1991)

Equilibre entre la non-prolifération nucléaire et le développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (§9 Londres 1991)

Notre objectif est une interdiction totale et réelle des armes chimiques et biologiques.(§14 Londres 1991)

Nous nous engageons à rendre les Nations Unies plus fortes et plus efficaces en vue de protéger les Droits de l'Homme, de sauvegarder la paix et la sécurité pour tous et de dissuader l'agression. (§3 Londres 1991)

La réaction massive de la Communauté pour faire cesser l'annexion [du Koweït] …a apporté la preuve que …le monde choisissait : de régler les différends pacifiquement ; de soutenir la primauté du droit ; et de protéger les droits de l'homme. (§6 Londres 1991)

Nous entrons dans une ère où l'affrontement a fait place à la coopération (§1 DP[11] Munich 1992)

La coopération internationale est d'autant plus nécessaire que sont apparus instabilités et conflits nouveaux, dus à une résurgence du nationalisme (§6 DP Munich 1992)

Nous sommes fermement convaincus… que le processus de contrôle et de réduction des armes nucléaires doit se poursuivre (§II.1 DP Munich 1992)

Chacun d'entre nous poursuivra ses efforts…afin d'encourager la retenue dans ces transferts [d'armes conventionnelles] (§II.5 Munich 1992)

Nous soutenons le rôle que jouent les Nations Unies pour maintenir la paix et la sécurité internationales. (§II.2 Munich 1992)

Nous sommes vivement préoccupés par le développement du crime transnational organisé, notamment du blanchiment de l'argent, (§1 Naples 1994)

Nous donnons priorité au traitement du problème des mines terrestres antipersonnel.. (§7 Pdt. Naples 1994)

Nous mettons l'accent sur le fait qu'un mandat des Nations Unies est nécessaire quand les forces de maintien de la paix peuvent être confrontées à la nécessité de faire usage de la force (§8 Pdt. Naples 1994)

Nous reconnaissons aussi que la fraude financière internationale est un problème de plus en plus sérieux. (§23 Halifax 1995)

Les blessures causées aux civils par les mines antipersonnel nous horrifient (§6 Pdt Halifax 1995)

Nous décidons d'échanger plus activement nos expériences en ce qui concerne les actes de terrorisme les plus graves ainsi que les leçons que nous en tirons (§9 Pdt Halifax 1995)

Les organisations criminelles transnationales constituent une menace croissante pour la sécurité de nos nations. Elles sapent l'intégrité des systèmes financiers, alimentent la corruption (§10 Pdt Halifax 1995)

Nous sommes préoccupés par les risques de conflit au Cachemire (§26 Pdt Halifax 1995)

Nous appelons le Gouvernement de Myanmar à libérer sans conditions Aung San Suu Kyi et les autres prisonniers politiques, et à s'engager sur la voie d'un dialogue de réconciliation . (§26 Pdt Halifax 1995)

Nous reconnaissons que la fraude financière est un problème qui prend de l'ampleur. (Halifax 1995)

1986-1990 Extraits

Nous savons que la paix ne peut être sauvegardée simplement par la force militaire. (§3 Tokyo 1986)

L'énergie nucléaire est et continuera à être […] une source d'énergie de plus en plus largement utilisée (§2 Tokyo 1986)

Nous réaffirmons notre attachement à la paix et à une sécurité accrue à des niveaux d'armement inférieurs. (§6 Venise 1987)

L'accent a été mis … pour que le peuple afghan puisse déterminer …son propre destin dans un pays qui ne sera plus soumis à l'occupation militaire extérieure. (Venise 1987)

Nous cherchons à parvenir rapidement à une interdiction des armes chimiques, qui soit complète, effectivement vérifiable et réellement globale. (Toronto 1988)

Poursuivons nos efforts en vue d'accroître la sécurité des voyageurs. Nous nous félicitons des améliorations intervenues en matière de sécurités des aéroports. (Venise 1987)

Nous sommes […] convenus de la nécessité d'améliorer les méthodes de détection des explosifs. (Paris 1989)

Maintien d'un régime international de non-prolifération efficace et la nécessité de faire tous les efforts pour contribuer au renforcement de la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) (Houston 1990)

Aujourd'hui nous faisons face à des problèmes nouveaux et croissants liés à la prolifération des armes biologiques et chimiques. (Houston 1990)

Les délits d'initiés peuvent nuire à la crédibilité des marchés financiers…. La coopération internationale en la matière devrait être poursuivie et renforcée. (§16 Paris 1989)

1981-1985 Extraits

Au Moyen-Orient […] nous demandons aux Etats et parties en cause de faire preuve de pondération, en particulier afin d'éviter les représailles qui conduisent à l'escalade. (Ottawa, 1981)

Gravement préoccupés par le soutien actif dont bénéficie le terrorisme international sous forme de fonds et d'armes, d'abus et de facilités d'entraînement […]les chefs d'Etat … réaffirment vigoureusement leur détermination de combattre ces violations flagrantes des lois internationales. (Ottawa, 1981)

Nous ne ferons jamais usage de nos armes, si ce n'est en réponse à une agression. (Williamsburg, 1983)

Les tentatives pour éviter de négocier sérieusement en cherchant à influencer les opinions publiques sont vouées à l'échec. (Williamsburg, 1983)

Ils se sont inquiétés de la facilité avec laquelle les terroristes …obtiennent un accès aux armes, aux explosifs, aux moyens d'entraînement et de financement. (Londres 1984)

1975-1980 Extraits

Les chefs d'Etat, préoccupés par le terrorisme et les prises d'otages, déclarent que leurs gouvernements intensifieront leurs efforts communs pour combattre le terrorisme international. (Bonn, 1978)

Les chefs d'Etat soulignent que le détournement d'avions demeure une menace pour l'aviation civile internationale. Ils comptent continuer à coopérer à cette fin avec tous les autres gouvernements. (Venise, 1980)

Gravement préoccupés par de récents incidents terroristes ayant conduit à des prises d'otages et à des attaques contre des locaux diplomatiques et consulaires et contre leur personnel, les chefs d'Etat et de gouvernement réaffirment leur détermination de prévenir et de combattre de tels actes. (Venise, 1980)

Nous nous engageons …à travailler au sein des Nations Unies à la mise au point d'un accord prohibant les paiements illicites faits aux responsables gouvernementaux étrangers à l'occasion de transactions commerciales internationales. (Venise, 1980)

Benoit Lebrun, Jocelyne Mallet et Gérard Surdez
Contact pour cet article. Webinfo-g8evian@attac.info

Notes
[1] Le terme "insécurité" nous paraît plus approprié face aux décisions prises touchant la majorité de la population
[2] On pourra s'étonner du silence assourdissant du G8 sur le conflit russo tchétchène ce qui ne l'empêche pas de se féliciter du "projet franco-germano-russe visant la construction en Russie d'une usine pilote pour la fabrication de combustible MOX à partir de plutonium militaire" (1997).
[3] Le président George W. Bush a annonce le retrait des Etats-Unis du traité américano-soviétique de défense antimissile ABM signé en 1972 pour permettre le déploiement d'un bouclier antimissile après 2004-2005.
[4] voir "3 – Droits de l'Homme et ONU"
[5] Chambre de Commerce Internationale. Voir sur les prises de position de cet organisme "3 – Droits de l'Homme et ONU"
[6] " Le terme de blanchiment est inadapté car il suggère un crime au deuxième degré, une infraction qui ferait suite à une autre infraction, celle des mafieux. La criminalisation des banques correspond en fait à des pratiques engendrées directement par le système financier et qui répondent à ses intérêts directs" (Jean de Maillard)
[7] Il y environ 60 zones de paradis fiscaux. Représentant 1,2% de la population mondiale, ils détiennent 26% des capitaux du monde, dans environ 4.000 banques off shore, qui gèrent 5.000 Milliards$ (1998)
[8] Groupe d'Action Financière Internationale, créé par le G7 en 1989 et auquel l'OCDE sert de Secrétariat.
[9] Les recommandations du GAFI ont été approuvées par la Commission des Nations-Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.
[10] à partir de plutonium militaire
[11] Déclaration Politique

Extrait – Document complet sur www.attac.info/g8evian (documents, programme, informations et système de petites annonces automatiques pour offres et demandes concernant les transport et l'hébergement)

La guerre en Irak : une expo des nouvelles armes ?

Mark Engler, écrivain new-yorkais, a travaillé avec l'Arias Foundation for Peace and Human Progress, à San Jose au Costa-Rica. Aide au travail de recherche pour cet article : Katie Griffiths.
Traduction. Florence Kocher. Coorditrad, traducteurs bénévoles (*)

Les fabricants d'armes et leurs publicitaires font invariablement des nouveaux conflits les vitrines de leurs dernières marchandises. Grâce à la description flatteuse des systèmes d'armement fournie par les chaînes câblées d'informations émettant 24 heures sur 24, l'actuelle guerre en Irak semble déjà s'avérer être le plus grand Salon de l'armement.

Mais si nous devons retenir quelque chose de la première guerre du Golfe, c'est que la communication en temps de guerre fournit une vue fondamentalement trompeuse de la course à l'armement et entretient une mauvaise politique de défense.

Avec cette nouvelle invasion, les missiles Patriot sont de retour. Les images de nuit des missiles lancés pour intercepter les Scud irakiens ont constitué pour les téléspectateurs américains l'image essentielle de la première guerre du Golfe. Symbole des prouesses technologiques américaines, le missile Patriot s'est trouvé en première ligne de l'étalage de nouvelles armes qui ont enthousiasmé les experts.

Les “ succès ” du missile Patriot se sont cependant révélés être de la propagande. Après l'opération Tempête du Désert, quand la plupart des gens avaient cessé d'y prêter attention, des enquêtes du Congrès ont révélé que les missiles explosant en plein ciel n'étaient pas forcément en train de détruire des Scud ennemis.

Dans un rapport de 1992, le House Commitee on Government Operations a conclu que “ pendant la guerre du Golfe, le missile Patriot n'a pas été le spectaculaire succès auquel le public américain a cru. Il y a peu de preuves montrant que, durant la guerre du Golfe, les missiles Patriot aient touché plus de quelques Scud, lancés par l'Irak, et il y a même quelques doutes là-dessus. ”

Le Boston Magazine rapporte que, lorsque les premières critiques négatives sont apparues dans la presse, Raytheon, le fabricant des missiles Patriot, a étudié les possibilités de faire retirer son habilitation “ secret défense ” à Theodore Postal, du MIT, un des principaux critiques.

Aujourd'hui, les vendeurs d'armes ne sont plus aussi soucieux de cacher la vérité à propos des anciens armements. Ils sont trop occupés à faire l'article des performances de la nouvelle génération de technologie anti-missiles. Malheureusement, il semblerait qu'une erreur d'identification de cible de l'un des nouveaux missiles Patriot soit responsable de la mort de deux aviateurs britanniques rentrant à leur base proche de la frontière koweïtienne (incident annoncé le 23 mars).

Le désastre du World Trade Center a prouvé qu'un armement coûteux n'implique pas nécessairement une sécurité efficace. Il est maintenant temps d'envisager une politique de défense plus intelligente et non plus une accumulation toujours croissante de stocks d'armes surpuissantes.

Il est déjà probable que la guerre d'Irak ne conduira qu'à la création d'un plus grand stock. Le budget proposé par Bush pour 2003 prévoit 380 milliards de dollars pour le Pentagone, soit une augmentation de 15 milliards de dollars par rapport au budget historiquement important de l'année dernière Et ceci n'inclut pas les fonds consacrés au conflit actuel.

Le projet de défense anti-missiles “ Star Wars ” (Guerre des Etoiles), supposé recevoir 9 milliards de dollars rien que pour l'année prochaine, en est sans doute la partie la plus offensive. Comme pour les missiles Patriot, le cœur du système est une technologie compliquée de reconnaissance de cible en vol qui, en dépit du soutien du Pentagone, a montré des défauts. D'après les critiques, les leurres, aussi bien dans les essais réussis que dans les échecs, avaient été soigneusement choisis pour leurs différences avec les ogives visées, rendant ainsi leur interception beaucoup plus facile que dans des conditions réelles.

Une autre raison pour être sceptique sur cette exposition de nouvelles armes est que, même si les innovations technologiques fonctionnent, elles ne rendent pas pour autant la guerre plus humaine. Les bombes intelligentes, équipées de systèmes de reconnaissance de cible sophistiqués, en sont un bon exemple. Comme le Christian Science Monitor l'a rapporté récemment, “ durant la guerre du Golfe, seules 3 % des bombes bénéficiaient de ce guidage de précision. Ce chiffre est monté jusqu'à 30 % pendant les bombardements de 1999 en Yougoslavie et jusqu'à près de 70 % durant la campagne aérienne en Afghanistan l'année dernière. Pourtant, à chaque fois, le nombre de victimes civiles par rapport au nombre de bombes jetées a augmenté ”.

Les bombes intelligentes peuvent donner lieu à une trop grande confiance en soi, conduisant les officiers à ordonner des attaques qui auraient pu être considérées comme trop risquées dans le passé, telles des frappes chirurgicales à l'intérieur des villes. Les chiffres indiquent que les civils en paient le prix fort.

La guerre est toujours la guerre, si sophistiqué que soit l'armement. Pour empêcher ces tragédies de s'aggraver, nous avons besoin d'une presse plus critique que jamais. Comme cette nouvelle guerre se poursuit, les reporters doivent défier le pouvoir militaire et demander : “ Quelle sera la prochaine intox ? ”

Mark Engler.
Contact pour cet article. engler@eudoramail.com

Irak, guerre, dette et G8

Par Eric Toussaint. CADTM

Quelques jours après le début de l'invasion de l'Irak par les troupes des Etats-Unis, de Grande Bretagne et d'Australie, George W. Bush a estimé devant le Congrès que le coût de la guerre pour le Trésor US s'élèverait à 80 milliards de dollars. Selon le PNUD et Unicef, c'est précisément la somme annuelle nécessaire à l'échelle de la planète pour garantir l'accès universel à l'eau potable, à l'éducation de base, aux soins de santé primaire, à une alimentation décente et aux soins gynécologiques et d'obstétrique (pour toutes les femmes). Cette somme qu'aucun sommet mondial des dernières années n'est parvenu à réunir (à Gênes, le G7 en 2001 n'a permis de réunir qu'un peu moins d'un milliard de dollars pour le fonds de lutte contre le sida, la malaria et la tuberculose), le gouvernement des Etats-Unis réalise la prouesse de la réunir et de la dépenser en quelques mois. Les 80 milliards obtenus par Bush au Congrès constituent les fonds nécessaires pour détruire l'Irak et assurer l'occupation du territoire jusqu'au 31 décembre 2003. On n'a évidemment pas pris en compte le coût financier des dommages provoqués par cette intervention.

Cette agression néo-coloniale a utilisé une fois de plus un prétexte humanitaire : la volonté d'offrir au peuple irakien un régime démocratique et de préserver l'humanité des armes de destruction massives. Ce prétexte est à ajouter à la longue liste des justifications humanitaires données pour couvrir de viles opérations de conquêtes de territoire, de rapines et de pillage économique : de l'évangélisation des Amériques par les conquistadors à la lutte contre le terrorisme en passant

par la lutte contre l'esclavagisme qui a couvert l'opération coloniale de Léopold II au Congo…

Qui va véritablement payer le prix de cette agression ? La guerre n'était pas encore terminée que les argentiers des 7 pays les plus industrialisés, réunis à Washington les 10 et 11 avril 2003 pour préparer l'assemblée de printemps de la Banque mondiale et du FMI ainsi que le sommet annuel du G8 (début juin à Evian), s'entendaient pour fixer à 120 milliards de dollars la dette extérieure de l'Irak, soit un montant supérieur à la dette de la Turquie (qui est près de trois fois plus peuplée que l'Irak). Et ce, sans compter les compensations dues par l'Irak au titre de l'invasion du Koweït en 1990. S'il faut en croire les argentiers du G7, si ces compensations étaient prises en compte, la dette de l'Irak s'élèverait à 380 milliards de dollars. L'Irak post Saddam aurait ainsi le triste privilège d'être le pays le plus endetté du Tiers Monde, dépassant de très loin le Brésil, recordman actuel avec 230 milliards de dollars. L'accord arbitraire autour de ce chiffre vise essentiellement à justifier la main mise sur les ressources pétrolières de l'Irak sous prétexte d'assurer le remboursement de la dette. Fixer la barre de la dette aussi haut a l'énorme avantage d'obliger les nouvelles autorités irakiennes à se soumettre aux exigences des créanciers pendant des dizaines d'années. Même si l'occupation militaire était limitée dans le temps, même si l'ONU assurait la gestion de la reconstruction, en réalité, la politique de cet Etat serait déterminée par les créanciers et par les multinationales pétrolières qui y obtiendront des concessions.

C'est pourquoi la revendication de l'annulation de la dette publique externe de l'Irak est non seulement légitime mais elle est une condition sine qua non du rétablissement de la souveraineté après l'ignominieuse agression militaire qu'il a subie. En droit international, la doctrine de la dette « odieuse » s'applique parfaitement au cas de l'Irak. Selon cette doctrine, « si un pouvoir despotique (=le régime de Saddam Hussein, NDLR) contracte une dette non pas selon les besoins et les intérêts de l'Etat, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, cette dette est odieuse pour la population de l'Etat entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation : c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée ; par conséquent, elle tombe avec la chute de ce pouvoir » (Alexander Sack, Les effets des transformations des Etats sur leurs dettes publiques et autres obligations financières, Recueil Sirey, 1927). Les Etats-Unis ont appliqué cette doctrine au moins à deux reprises dans l'histoire. En 1898, après avoir attaqué victorieusement la marine de guerre espagnole au large des côtes cubaines afin de « libérer » Cuba de la domination espagnole, le gouvernement des Etats-Unis a obtenu de Madrid qu'elle renonce à ses créances sur Cuba.

Vingt-cinq ans plus tard, en 1923, la cour suprême des Etats-Unis donnait tort aux créanciers du Costa Rica après le renversement du dictateur Tinoco[1] arguant qu'ils ne pouvaient s'en prendre qu'au dictateur déchu et non au nouveau régime. En 2003, gageons que les membres du G8 tant les quatre qui ont soutenu la guerre (Etats-Unis, Grande Bretagne, Italie, Japon) que les quatre qui s'y sont opposés (Allemagne, France, Canada, Russie) vont tomber d'accord pour ne pas appliquer la doctrine de la dette odieuse à l'Irak.

Il revient au mouvement pour une autre mondialisation de mettre en avant la revendication de l'annulation de la dette extérieure publique de l'Irak, combinée à d'autres revendications telles le retrait des troupes d'occupation et l'exercice plein et entier de la souveraineté par les Irakiens eux-mêmes.

Des contradictions manifestes ont divisé les membres du G8 avant le déclenchement de l'agression contre l'irak. Il est à prévoir qu'ils vont tenter de réduire ce qui les divise de manière à aborder unis d'autres échéances et pousser plus loin la mondialisation néo-libérale. Ils vont essayer de se mettre d'accord pour affronter la crise économique mondiale (krach boursier rampant, instabilité monétaire, endettement massif du secteur privé dans les pays les plus industrialisés) et pour aborder la réunion interministérielle de l'OMC prévue à Cancun (Mexique) début septembre 2003. Ils ont tiré la leçon de Seattle : ils sont conscients que l'absence d'un accord entre Etats-Unis et Union européenne sur l'agenda du commerce pourrait aboutir à l'échec de Cancun. Ils se réuniront à Evian du 1er au 3 juin 2003 afin de rapprocher leurs points de vue.

Les mouvement altermondialiste et anti-guerre seront au rendez-vous.

Eric Toussaint
Contact pour cet article. cadtm@skynet.be

[1] Voir Damien Millet, Eric Toussaint, « 50 questions /50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale », coédition CADTM / Syllepse, Bruxelles / Paris, 2002, p. 163 à 179 et 184 à 187.

Forum mondial de l'eau - Dilution des dissidents?

Par Corporate Europe Observatory
Traduction. Aurélien Cabanillas. Coorditrad, traducteurs bénévoles (*)

Alors que la résistance à l'offensive mondiale de capitalisation de l'eau s'accroît, l'influent Forum mondial de l'eau continue de promouvoir la prise en charge privée de l'approvisionnement en eau potable partout dans le monde. Les organisateurs, parmi lesquels le Conseil mondial de l'eau – qui prend ouvertement parti en faveur des industriels –, espèrent apaiser les mouvements anti-privatisation à la prochaine réunion au Japon.

Entre le 16 et le 23 mars, 8 000 personnes de tous horizons sont attendues pour participer au 3e Forum mondial de l'eau à Kyoto, au Japon [1]. Le Forum

mondial de l'eau, qui se tient tous les trois ans, est devenu un point de mire du débat international sur la crise mondiale de l'eau. Bien que cet événement ne soit pas placé sous l'égide des Nations unies, une conférence ministérielle impliquant des membres haut placés de différents gouvernements est attachée à chaque Forum mondial de l'eau. Les organisateurs revendiquent que le forum est ouvert et qu'il inclut chaque acteur concerné ; à l'opposé, les critiques affirment qu'il est élitiste, non démocratique et fortement acquis aux intérêts privés.

Car il n'y a pas que les droits d'entrée prohibitifs et le manque obscène de participation de groupes populaires, particulièrement du Sud, qui discréditent les prétentions du forum à une légitimité. Derrière le forum lui-même se dissimule une campagne sophistiquée, menée par les intérêts néolibéraux et privés, pour établir un consensus global sur la politique de l'eau et promouvoir un rôle accru du secteur privée en matière de gestion de l'eau. Le Forum est organisé par le Conseil mondial de l'eau (World Water Council : WWC), un groupe établi en 1996 et basé à Marseille, qui se définit lui-même comme "groupe de réflexion sur la politique mondiale de l'eau [2]". Parmi ses membres on retrouve des instituts de recherche, des agences gouvernementales, des institutions de l'ONU et des ONG en vue, mais le WWC est chapeauté par la Banque mondiale et certaines des plus importantes entreprises de l'eau [3].

Orchestration du "consensus"

Au précédent Forum mondial de l'eau (La Hague, mars 2000), le WWC a présenté la "Vision mondiale de l'eau", un document qui prétendait refléter le consensus global sur les solutions à apporter à la crise de l'eau [4]. La Vision mondiale de l'eau, qui est essentiellement un manifeste pro-privatisation, a été fortement dénoncée par des groupes militants durant la conférence. Depuis, la résistance au programme privé concernant l'eau s'est intensifiée partout dans le monde, mais le WWC s'obstine à déclarer que "tous les éléments du grand projet semblaient avoir été correctement mis en place", sous-entendant un consensus de facto [5]. Au 3e Forum mondial de l'eau, les organisateurs ont prétendu que l'heure était venue de "passer de la rhétorique à l'action" et de se concentrer sur la mise en œuvre de la Vision mondiale de l'eau.

Pour soutenir cette interprétation déformée de la réalité, le WWC a récemment publié un rapport des "Actions mondiales pour l'eau", "un survol des actions effectuées dans le monde pour améliorer la manière dont l'eau est gérée [6]". Le rapport recense plus de 200 projets, dont certains peuvent être bénéfiques (réduction de la pollution via la protection de la nature, projets ruraux d'approvisionnement en eau, systèmes sanitaires basés sur les femmes…), mais bien d'autres ne le sont certainement pas. Non seulement certains projets sont menés par des lobbies notoires (dont le Conseil mondial des affaires pour le développement durable), mais en plus le WWC a glissé dans le rapport des projets de privatisation de l'eau au Tchad, au Portugal, en Thaïlande, à Sainte-Lucie, en Uruguay et ailleurs [7].

Ignorer les dissidents

Le WWC a fait peu d'efforts pour consulter les populations affectées par ces Actions mondiales pour l'eau, comme l'exemple de l'Uruguay le révèle [8]. La privatisation de l'eau potable proposée à l'Uruguay et conçue par la Banque mondiale est farouchement combattue par les mouvements sociaux du pays. Les projets de privatisation de la Banque mondiale sont clairement mus par une idéologie, car l'Uruguay a l'un des systèmes d'approvisionnement en eau les plus efficaces d'Amérique latine. En réaction, les mouvements en Uruguay ont mené une forte campagne en faveur d'un référendum pour changer la Constitution afin de proscrire la privatisation de l'eau. La décision du WWC de promouvoir le projet de privatisation de la Banque mondiale en tant qu'Action mondiale pour l'eau n'est qu'un exemple des partis pris du rapport. Les combats populaires contre la privatisation en Afrique du Sud, en Bolivie, au Nicaragua et dans de nombreux autres pays sont tout bonnement ignorés. Même attitude vis-à-vis des modèles visionnaires d'approvisionnement en eau gérés par la communauté, qui se sont avérés être des alternatives tout à fait viables à la privatisation [9]. En fait, le rapport "Actions mondiales pour l'eau" sert à orchestrer un consensus factice selon lequel augmenter le rôle des entreprises privées de l'eau serait la seule solution face à la crise de l'eau.

Contester le Forum

Comme dans le précédent Forum, de nombreuses ONG qui ont pour une grande part embrassé l'ordre du jour de privatisation de l'eau, dont le World Wildlife Fund et l'International Union for Conservation of Nature and Natural Resources, vont jouer un rôle actif durant le Forum mondial de l'eau à venir et le Stakeholder Forum. Durant les préparatifs de la conférence de Kyoto, le WWC a lancé une offensive de séduction en direction de ces ONG qui s'opposent à la privatisation de l'eau, les invitant à se joindre à l'événement, par exemple en coorganisant des réunions-débats. Le WWC veut éviter l'embarras de la précédente conférence (La Hague, 2000), quand ces groupes ont contesté la légitimité du forum et sa préférence pour les entreprises, à la fois dans la conférence et dans un contre-sommet. Comme le Forum le prévoit afin d'"éviter la controverse public ou privé", durant le 3e Forum mondial de l'eau, "le concept de partenariat public-privé sera avancé [10]". Gagner contre les opposants à la privatisation grâce aux PPP (partenariats public-privé) est un scénario bien peu réaliste, alors que ce concept passe-partout a depuis longtemps été vidé de son sens par les entreprises de l'eau. Dans le monde réel, les PPP veulent souvent dire que les entreprises effectuent l'approvisionnement en eau alors que les gouvernements (locaux) financent les

investissements, couvrent les risques politiques et garantissent les profits aux entreprises [11].

Certains groupes critiques travaillent maintenant sur ce qui pourrait être appelé une stratégie de “cheval de Troie”. Ils vont participer au Forum mondial de l’eau dans le but d’obtenir un débat sur la privatisation de l’eau ou au moins de gâcher les efforts pour orchestrer un consensus factice [12]. D’autres groupes, tels les jeunes militants de l’ASEED (Action for Solidarity, Equality, Environment and Diversity) au Japon, vont se concentrer sur des actions anti-privatisation pittoresques à l’extérieur du centre de conférences, dénonçant le processus faussé du Forum mondial de l’eau [13]. En parallèle des événements de Kyoto, des forums alternatifs vont prendre place dans différentes villes dans le monde, dont Florence (Italie), Sao Paolo (Brésil) et New York [14].

Privatisation en action

Quand il n’est pas en train de préparer le Forum mondial de l’eau tous les trois ans, le WWC opère comme un groupe de réflexion assurant la promotion de “solutions” néolibérales à la crise de l’eau. Parlant de “partenariats public-privé” à la place de “privatisation”, le WWC continue de maintenir l’illusion que laisser l’approvisionnement en eau aux transnationales est la seule voie possible. En fait, l’expérience de la dernière décennie a montré que ces entreprises avides de profits sont incapables de fournir de l’eau aux plus pauvres du monde [15].

Un exemple du WWC en action était la conférence des Nations unies sur l’eau douce, tenue à Bonn, Allemagne, en décembre 2001. Pendant cet événement, le vice-président du WWC René Coulomb a organisé plusieurs ateliers de travail portant sur la manière de lever les obstacles à l’expansion du secteur privé dans les marchés de l’eau, avec des interlocuteurs de Suez, Vivendi et autres grandes entreprises de l’eau. Coulomb est aussi un membre du comité et ancien directeur de Suez, la plus grande entreprise de l’eau au monde [16].

Un autre exemple est le groupe de travail international sur le financement de nouvelles infrastructures, que le WWC a lancé en 2002. Ce groupe de travail est présidé par Michel Camdessus, l’ancien directeur du Fonds monétaire international qui a imposé des plans d’ajustement structurel désastreux à bien des pays du Sud, avec la privatisation de l’eau et des autres services essentiels. Camdessus est lié à des représentants d’entreprises transnationales, d’institutions financières internationales et de banques d’investissement qui sont responsables de la crise de la dette, un des obstacles majeurs à l’amélioration à l’accès à l’eau potable pour les populations les plus pauvres [17]. Sans surprise, les recommandations du groupe au Forum mondial de l’eau vont se concentrer sur la façon d’élargir le rôle des entreprises privées de l’eau.

Corporate Europe Observatory
Pour plus d’informations sur le sujet : http://www.corporateeurope.org/water/infobrief1.htm
Contact pour cet article. olivier@corporateeurope.org

Notes
1. Voir aussi http://www.worldwaterforum.org/
2. Ibid.
3. Les entreprises membres incluent Suez, Evian, Mitsubishi, Price Waterhouse Coopers, Sardar Sarovar Narmada Nigam Ltd, Severn Trent Plc et Aguas de Barcelona.
4. Voir : “...And Not a Drop to Drink! World Water Forum promotes privatisation and deregulation of world’s water”, Corporate Europe Observer - Numéro 7 (juillet 2000), http://www.corporateeurope.org/observer7/water.html.
5. “Third Announcement Third World Water Forum”, page 2.
6. Le rapport “World Water Actions” est disponible sur http://www.worldwatercouncil.org/WAU.shtml.
7. Le WBCSD’s Water Project vise à convaincre le monde que des entreprises comme Suez, Nestlé et Rio Tinto font ce qui est bon et que la résolution de la crise de l’eau peut leur être laissée. http://www.wbcsd.org/projects/pr_water.htm.
8. "Water and Sanitation Sector Reform in Uruguay", http://www.worldwatercouncil.org/WAU.shtml.
9. Voir aussi “The Power of Participation”, Corporate Europe Observatory, mars 2003.
10. “Second Announcement Third World Water Forum”, page 18.
11. Le partage des risques avec les gouvernements est évidemment attractif si une privatisation n’amène pas les profits escomptés ou si la population locale se mobilise contre la hausse du coût de l’eau. Les partenariats public-privé peuvent résulter en des entreprises privées s’arrogeant les parts les plus profitables d’un marché local de l’eau et abandonnant les voisinages plus pauvres sans eau.
12. The Blue Planet Project : http://www.blueplanetproject.net/english/. Public Services International (PSI) : http://www.world-psi.org/.
13. Par exemple des actions le 16 et 21 mars contre le rôle de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement dans l’injonction adressée aux pays du Sud de privatiser leur eau. Pour plus d’informations, voir http://www.aseed.org/water/en/index.html.
14. Par exemple le Forum mondial de l’eau des peuples à Florence : http://www.cipsi.it/contrattoacqua/forum-acqua/en/index.htm.
15. Voir : “European Water TNCs: Towards Global Domination?”, Corporate Europe Observatory, mars 2003.
16. Coupure de presse du World Water Council, 4 décembre 2001, http://www.worldwatercouncil.org/download/PR_Bonn_financing.PDF.
17. Des hauts-placés de Suez et d’autres banques d’investissement comme CitiBank et Lazard Frères, aussi bien que des présidents du MDB dont IADB,

ADB, AfDB, ERBRD et IFC. "International panel search for new investment in water", http://www.worldwatercouncil.org/download/Financ_panel_PR.pdf.

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Semaine 16-04-2003 >> 23-04-2003

http://attac.org/rdv/index.html

16/04
AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Innsbruck + Attnang
FINLAND : http://www.attac.kaapeli.fi/kalenteri
Vantaa
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Epinal + Grenoble + Saintes + Paris 10

17/04
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
La Rochelle + Rennes + Paris 18 + St Quentin la Poterie + Ars sur Moselle + Joeuf + Marly

18/04
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Arras + Ars sur Moselle + Joeuf + Marly

19/04
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Brest + Ars sur Moselle + Joeuf + Marly + Lyon + Cergy Pontoise

20/04
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Ars sur Moselle + Joeuf + Marly

21/04
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Ars sur Moselle + Joeuf + Marly + Chateaubriant

22/04
DANMARK : http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp
København
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
St Brieuc + Lyon + Macon
SVERIGE : http://www.attac.nu/index.php?sc=340,1
Uppsala Social Forum

23/04
AUSTRIA : http://www.attac-austria.org/termine/termine.php
Wien
DANMARK : http://www.attac-danmark.dk/kalender/index.asp
København
FRANCE : http://www.france.attac.org/annexe/calendrier.php?langue=
Grenoble + Rennes
NORGE : http://www.attac.no/index.php?url=%2Fkalenderliste.php
Oslo
SUISSE-SCHWEIZ : http://www.suisse.attac.org/rubrique.php3?id_rubrique=6
Lausanne